

Connexions

Bulletin d'information de la Commission des droits
de la personne du Manitoba

Volume 7 Numéro 2

Février 2007

THE MANITOBA
HUMAN RIGHTS
COMMISSION



LA COMMISSION DES
DROITS DE LA PERSONNE
DU MANITOBA

suivante : www.gov.mb.ca/hrc

Des élèves lancent un appel pour lutter contre le racisme

De la musique et des messages ont animé le théâtre Burton Cummings le 15 février à l'occasion du deuxième concert annuel



Outreach Officer Beatrice Watson thanks the Maples Unity Group for supporting the Commission's youth Conference

Rock Against Racism. Un auditoire de près de 1000 personnes a applaudi, acclamé et sifflé, non seulement à l'intention des nombreux musiciens qui sont montés sur scène, mais aussi à l'intention de ceux qui ont lancé des messages relatifs aux droits de la personne.

On a demandé à l'agente de liaison Beatrice Watson de parler de la Commission des droits de la personne du Manitoba. Elle a dit qu'en 2006, près de 24 % des plaintes en matière de droits de la personne étaient fondées sur l'ascendance, la nationalité, l'origine ethnique et

la religion. « Le racisme peut s'immiscer dans tous les aspects de nos vies » a-t-elle lancé avant d'ajouter qu'« il peut être subtil ou flagrant, mais jamais acceptable ».

M^{me} Watson a félicité l'Unity Group de l'école secondaire Maples, qui a organisé le concert, en vue de passer de l'abstention à l'action. « Vous avez résisté à l'attrait du silence et votre action est utile », a-t-elle dit sous les acclamations du public.

Les personnes suivantes se sont aussi exprimées au concert Rock Against Racism : Kevin Chief, qui coordonne le nouveau programme de l'« Innovative Learning

Centre » à l'Université du Manitoba, Kim Jasper, directrice des communications du Musée canadien des droits de la personne et des membres de l'Unity Group de l'école secondaire Maples. Ace Burpee de la station radio Hot 103 a aussi travaillé bénévolement pour animer la soirée.



Entre les chansons, « Stütchez » (à droite), de The Brat Attack, s'est exprimé contre le racisme.

Concert : suite à la page 2

Les droits en question

par Janet Baldwin - présidente

La prière dans les écoles publiques

La question de la prière dans les écoles publiques a beaucoup attiré l'attention des médias récemment. Dans certaines écoles publiques du Manitoba, on commence la journée en récitant une prière chrétienne ou par une lecture des Saintes Écritures. La *Loi sur les écoles publiques* du Manitoba offre un certain fondement juridique pour cette pratique et le ministère de l'Éducation est doté de lignes directrices pour la mise en œuvre des exercices religieux dans les écoles publiques. Essentiellement, la prière ou l'instruction doivent être demandées par les parents d'un certain nombre spécifié d'enfants en nombre ou en pourcentage. Les exercices religieux doivent se dérouler en dehors des heures régulières d'instruction, et les élèves qui y participent doivent volontairement se rendre dans un local de l'école qui n'est pas une salle de classe et où se tiennent les exercices. Ils ne doivent pas durer plus de dix minutes.

Les commissaires se débattent pour mettre cette mesure législative en œuvre. Dans certaines divisions franco-manitobaines, la plupart des parents ont choisi de faire participer leurs enfants à des exercices religieux. Le grand nombre de participants et les problèmes de logistique comme l'heure d'arrivée des autobus scolaires font en sorte qu'il est difficile de tenir ces exercices dans le corridor ou le gymnase avant le début de la classe. En revanche, obliger les élèves non participants de sortir de la salle de classe aurait pour effet de les forcer à montrer leur désaccord, ce qui n'est pas permis en vertu des lignes directrices de la *Loi sur les écoles publiques* et par le *Code des droits de la personne*.

Le *Code des droits de la personne* et la *Charte* interdisent la discrimination injustifiée fondée sur la religion dans l'offre de l'éducation. La religion inclut l'absence de religion. Comme le fait remarquer la Cour d'appel de l'Ontario dans l'affaire *Zylberberg* : « La pression d'uniformité et les règles de classe auxquelles les enfants sont très sensibles sont présentes et incitent ceux qui appartiennent aux minorités religieuses à se conformer aux pratiques religieuses de la majorité ».

Les commissaires d'une division ont tenté de faire concorder leurs obligations juridiques en instituant une minute de contemplation en silence au début de la journée de classe, moment où les élèves peuvent prier ou réfléchir en silence, à leur choix. Un groupe de parents a contesté, disant que cette minute était insuffisante pour satisfaire l'obligation des écoles en vertu de la *Loi sur les écoles publiques* et a organisé une contestation judiciaire. Toute cette situation amène certainement à se demander si les exercices et l'instruction religieux ont une place dans les écoles non confessionnelles.

Ont fait partie du spectacle : Fresh IE, sélectionné deux fois aux Grammy Awards, la musique reggae du Glen Williams band, qui a amené les élèves à faire une chaîne pour défiler dans les allées du théâtre. Le groupe The Brat Attack a joué de la musique rock punk. Le concert s'est terminé avec le groupe des St. Laurent Fiddlers et des danseurs de l'équipe des Half Pints.



L'auteur-compositeur-interprète Tom Jackson interprète la chanson « Desperado ».

Le musicien et acteur Tom Jackson, qui a consacré beaucoup de temps et d'efforts pour aider les personnes désavantagées, a fait une apparition spéciale et chanté trois chansons. M. Jackson est aussi connu pour sa série de concerts bénéfiques de chansons huronnes qui a permis de recueillir de l'argent pour des banques alimentaires.

Le concert Rock Against Racism a été organisé par l'Unity Group de l'école secondaire Maples. Le plus récent projet du groupe est de recueillir 7 500 \$ pour l'an prochain pour aider à financer la construction d'une école en Sierra Leone.

L'humour peut être une question de point de vue par Elliot Leven - Commissaire des droits de la personne du Manitoba

Les blagues qui visent les groupes ethniques ou les autres groupes minoritaires soulèvent une question épineuse pour les personnes qui se soucient des droits de la personne. D'une part, les blagues qui montrent un manque de délicatesse et font la promotion de stéréotypes négatifs devraient être vivement rejetées par tous ceux qui se soucient des droits de la personne. D'autre part, toutes les blagues sur les groupes minoritaires ne sont pas toutes offensives ou offensantes. Parfois, l'humour dépend du point de vue.

Comme canadien d'origine juive, je suis sensible aux stéréotypes négatifs au sujet des juifs. Toutefois, je suis un grand amateur des comédiens d'origine juive comme Jackie Mason, qui ont fait leur carrière en se moquant gentiment des manies juives. Il est impossible de généraliser; chaque blague est unique. Par exemple, comme bon nombre de groupes ethniques, les juifs vantent leur amour de la bonne nourriture. Nous aimons plaisanter sur la manière dont les mondanités juives tournent autour de la nourriture. Jackie Mason a l'habitude de se moquer de la manière dont les juifs ont du mal à sortir prendre un café sans manger aussi un gâteau.

Je suppose que cette blague commune est en fait fondée sur un stéréotype neutre plutôt que négatif. Le fait d'aimer le gâteau n'est ni positif ni négatif. Par conséquent, plaisanter sur le fait qu'un groupe ethnique aime la nourriture ne constitue pas un genre de blagues qui peut causer un préjudice. Certaines personnes peuvent ne pas trouver ça drôle, mais une culture qui inclut Jackie Mason est plus riche qu'une culture qui le bannirait ou le censurerait.

Il est aussi vrai que, comme les groupes minoritaires sont de plus en plus établis au Canada, ils ont probablement une carapace plus dure. Lorsque le romancier primé Mordecai Richler a publié son chef d'œuvre humoristique « *L'apprentissage de Duddy Kravitz* » en 1959, bon nombre de lecteurs d'origine juive l'ont critiqué, parce que le personnage central est un mélange de qualités et de défauts, et certains lecteurs d'origine juive auraient préféré que chacun des personnages juifs dans la littérature ait un caractère pur et saint. Toutefois, si Duddy Kravitz était publié aujourd'hui, peu de lecteurs d'origine juive exprimeraient des préoccupations. Les temps ont changé depuis 1959.

Tandis que Duddy Kravitz constitue une véritable œuvre littéraire, d'autres exemples de comédies posent plus de problèmes. Le récent film intitulé « *Borat* » en est une bonne illustration. Certains membres du public ont trouvé le film merveilleusement irrévérencieux. D'autres l'ont trouvé de mauvais goût et offensant, du moins en partie. Il transgresse peut-être une frontière subtile entre le bon et le mauvais goût. Il faudra peut-être attendre bon nombre d'années avant de savoir de quel côté l'opinion publique le placera.

Il n'y a pas de règle définitive lorsqu'il est question de l'humour. En tant que Canadiens vivant en 2007, nous devrions simplement ménager un équilibre entre nos sentiments sensibles aux minorités et le fait que même un humour de grande qualité offense parfois quelques personnes.

Journée internationale de la femme Thème – Les réalisations des femmes au travail

Le 8 mars 2007
Palais législatif

L'honorable Nancy Allan - Hôtesse
11 h 30 - 13 h 00

Conférencier invité :

M^{me} Kerri Armstrong – mère monoparentale, enseignante, étudiante universitaire et bénévole
Spectacle : Maiko Watson

Auteur-compositeur-interprète
Cérémonie officielle 12 h 15

Réception : bureau 254

Il existe un jour dans l'année où les femmes de tous les continents, qui sont souvent divisées par des frontières nationales et par des différences ethniques, linguistiques, culturelles, économiques et politiques, s'unissent pour célébrer. La Journée internationale des femmes est soulignée à travers le monde et est commémorée aux Nations Unies. Cette journée permet de célébrer la vie des femmes ordinaires qui ont fait l'histoire.

Le 8 mars est une journée pour célébrer les réalisations des femmes et leur engagement continu dans les luttes permanentes pour atteindre la pleine égalité.

L'idée d'une journée internationale des femmes a été lancée au début du dernier siècle. Le monde industrialisé faisait l'expérience d'une explosion de la population et d'idéologies radicales. Peu de causes ont reçu autant d'appui de partout que celle de la campagne pour promouvoir et protéger l'égalité des droits des femmes. La Charte des Nations Unies, signée à San Francisco en 1945, a été la première convention internationale qui a proclamé l'égalité des sexes à titre de droit fondamental de la personne.